

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N°451

OBJET : COUPE DE BOIS DANS LA FORET COMMUNALE DU BOIS DES PINS

Entendu l'exposé de Madame MORELLI, Adjointe au maire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1981 soumettant le Bois des Pins au régime forestier ;

Vu la délibération n°488 du 20 Juin 2011 approuvant le Plan d'Aménagement de la Forêt communale 2011-2025 ;

Vu la proposition d'inscription de l'Office National des Forêts des coupes à l'état d'assiette pour l'exercice 2024 ;

Considérant que ces travaux sont nécessaires au maintien en bon état de la forêt ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APPROUVE l'état d'assiette des coupes 2024 ci-après :

Parcelle (unité de gestion)	Surface	Type de coupe	Volume prévisionnel (m3/ha)
10a	3,51 ha	Cloisonnements	30
10b	3,28 ha	Cloisonnements	40

AUTORISE l'Office National des Forêts à désigner les arbres à abattre, situés sur la parcelle 10 du Bois des Pins et à commercialiser ceux-ci au profit de la commune ;

LAISSE à l'Office National des Forêts le soin d'organiser au mieux les ventes de coupes de bois en bloc et sur pied, la commune demeurante libre de fixer elle-même les prix de retrait si elle le juge utile ;

PRECISE que la recette de cette vente sera inscrite au budget 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 5 avril 2024

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 5 avril 2024

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20240405-DEL IB_451_2



DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

AFFICHÉ
LE 12.04.2024.

2024/.....
Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	23
Absents :	12
Pouvoirs :	10
Votants :	33

Convoqués le : 28 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

ABSENTS : Monsieur Ziain TADJINE, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT.

POUVOIRS DE :	Monsieur Ziain TADJINE	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Madame Chantal LAÏK/CLAVERO	à	Madame Suzanne BARNET
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jacques VERDIER
	Madame Nathalie RUCHMANN	à	Madame Françoise MILLET
	Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Monsieur Malek BENSAL	à	Monsieur Manuel MACHADO
	Madame Laëtitia DEVRIENDT	à	Madame Aline PALOMARES

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

* Il est à noter que Monsieur Patrick SALMON a quitté la séance avant le vote de la délibération n°454 (Budget primitif 2024 – budget principal) et est revenu avant le vote de la délibération n°455 (Budget primitif 2024 – budget annexe assainissement)

REÇU EN PREFECTURE
Le 12/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-077-217703503-20240405-DEL IB_449_2